

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session
Rome, 18-20 avril 2005

RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE

RÉACTION DU FIDA FACE AU TSUNAMI

PROGRAMME DE REDRESSEMENT DE LA PROVINCE D'ACEH

NOTE D'INFORMATION

TABLE DES MATIÈRES

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
I. INTRODUCTION	1
II. GÉNÉRALITÉS	1
III. LE PROGRAMME	2
A. Zone du programme et groupe cible	2
B. Portée du programme	3
C. Composantes du programme et mécanismes d'exécution	5
D. Durée, coûts et financement du programme	7
E. Suivi et évaluation et supervision	7
F. Passation des marchés, décaissement, comptes et audit	7

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME

MAP OF THE PROGRAMME AREA



Source: Government of Indonesia, 1980

The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Source: Gouvernement indonésien, 1980

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE
PROGRAMME DE REDRESSEMENT DE LA PROVINCE D'ACEH
RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
FINANCEUR:	À identifier
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	36,5 millions de USD
FINANCEUR DU DON:	30 millions de USD
DON AU TITRE DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES ITALIENS:	1,5 million de USD ¹
CONTRIBUTION DU PAYS:	0,6 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	4,4 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA

¹ À confirmer.

RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE

RÉACTION DU FIDA FACE AU TSUNAMI

PROGRAMME DE REDRESSEMENT DE LA PROVINCE D'ACEH

I. INTRODUCTION¹

1. Le Gouvernement indonésien a récemment terminé un plan d'ensemble de redressement à la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le pays en décembre 2004. Ce plan représente un travail remarquable et met l'accent sur les principes et les valeurs qui orienteront le processus de redressement. Entre autre, il confie le rôle de décision aux communautés touchées et permet aux institutions Acehnese de jouer le rôle directeur.

2. Le plan décrit les caractéristiques du programme ainsi que les principes qui le régiront. Ce programme, d'un montant de 36,5 millions de USD, pour lequel un financement est demandé, a été formulé par le FIDA, le Ministère de l'agriculture, le Gouvernement provincial de Nanggroe Aceh Darussalam et les communautés concernées à l'occasion de réunions dans les camps de personnes déplacées en février 2005.

3. Le programme de redressement de la province d'Aceh s'inscrit dans le droit fil du programme du FIDA qui a remporté le plus de succès en Indonésie, à savoir le programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise (PIDRA, prêt n°539-ID). Afin d'accélérer la fourniture de l'assistance aux communautés et de réduire considérablement les coûts de lancement, il est proposé de confier la gestion du programme à l'unité de gestion du PIDRA – installée dans les locaux de l'Agence pour la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture – qui a fait les preuves de ses capacités.

4. Le Gouvernement indonésien considère que ce programme constitue un moyen approprié d'orienter l'assistance pour la province d'Aceh et a souhaité sa mise en œuvre. Toutefois, il souhaite qu'il soit financé par un don.

5. L'objet du présent document est de décrire les principales caractéristiques du programme afin que les financeurs potentiels puissent faire part de leur intérêt.

II. GÉNÉRALITÉS

6. D'après les derniers chiffres officiels, 265 000 personnes sont décédées ou sont portées disparues, et environ 2,8 millions de personnes ont été touchées, directement ou indirectement par le tsunami, dont 700 000 sans abris, y compris environ 450 000 personnes déplacées installées dans des camps provisoires. Avec l'aide de la communauté internationale, le Gouvernement indonésien a commencé la construction de nouveaux camps, plus grands, mieux organisés et dotés d'équipements importants, vers lesquels sont désormais transférées les personnes installées dans les camps provisoires.

7. Le tsunami a eu un impact considérable sur le secteur productif et l'infrastructure physique. Avant la catastrophe, la province d'Aceh était la troisième province la plus pauvre d'Indonésie: 30% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté contre 18,4% en moyenne pour

¹ Pour des informations générales sur la catastrophe provoquée par le tremblement de terre et le tsunami et la réaction du FIDA face à cette catastrophe, voir le document **EB 2005/84/INF.4**. Pour des informations détaillées, voir l'introduction au document **EB 2005/84/R.17**.

l'ensemble du pays² et 15% pour la province de Sumatra Nord. Dans la province d'Aceh, l'agriculture représente plus de 56% du produit intérieur brut si l'on ne tient pas compte des recettes tirées du pétrole et du gaz naturel, et 31% si on en tient compte. D'après les estimations actuelles, le coût total des travaux de reconstruction s'élève à 6,7 milliards de USD.

8. Au moment de la rédaction du présent document, le processus de redressement n'avait pas encore commencé. Le plan d'ensemble attire l'attention sur le fait que les chiffres avancés concernent non seulement les coûts de remplacement mais également, ce dont il faut se féliciter, les activités destinées à encourager le développement. Le tsunami n'a fait qu'accentuer la pauvreté dans laquelle vivaient les communautés rurales, caractérisée par l'insécurité alimentaire, la marginalisation, l'absence de moyens d'action et l'immobilité due au conflit.

9. Le plus important désormais est d'aider les populations à quitter les camps et à reconstruire leurs villages sur les anciens emplacements ou sur de nouveaux emplacements, à reconstruire leurs maisons et à reprendre leurs activités ou à en entreprendre de nouvelles. Le temps presse toutefois, car au-delà d'un certain délai il est impossible de commencer une nouvelle vie. Le problème posé par la nécessité de fournir une assistance immédiate tout en assurant un développement durable et pacifique ne fait que rendre encore plus complexe la tâche considérable à laquelle doit faire face le gouvernement. Les donateurs ne doivent épargner aucun effort pour coordonner leur action de façon à minimiser les coûts de transaction de l'assistance et fournir un appui au gouvernement afin qu'il puisse mener à bien cette tâche considérable.

10. La communauté internationale devrait aider le Gouvernement indonésien à réaliser la vision décrite dans le plan d'ensemble, à savoir un processus de reconstruction axé sur un nouveau modèle de développement et fondé sur l'initiative des communautés et l'autonomisation. Il reconnaît la valeur fondamentale de l'infrastructure institutionnelle qui sera créée par le rétablissement du capital social. Par ailleurs, la paix est considérée comme une condition sine qua non du développement avec pour conséquence des efforts permanents de réconciliation. Un développement équitable peut déboucher sur la paix, et le programme de redressement de la province d'Aceh est conçu pour y contribuer.

III. LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

11. Le programme concerne 250 villages dans cinq des districts les plus durement touchés de la province d'Aceh: Aceh Besar, Aceh Jaya, Pidie, Aceh Barat et Nagan Raya³. Dans chacun de ces districts, l'objectif consistera à remettre en état et à développer des systèmes de subsistance qui existaient précédemment ou que les populations souhaitent.

12. Les habitants de la plupart des villages touchés par la catastrophe sont de très petits paysans ou des paysans qui cultivent des exploitations de taille moyenne, des pêcheurs, des charpentiers, des tailleurs, des commerçants, du personnel de maison, des propriétaires de boutique et des producteurs et des vendeurs d'aliments (gâteaux, biscuits, etc.). Dans certaines communautés avant le tsunami, les habitants avaient plus d'un emploi, soit parallèlement soit successivement au cours de l'année en fonction du cycle de production (six mois dans l'agriculture, six mois dans la pêche, le commerce ou d'autres activités non agricoles), et seraient tout à fait disposés à adopter de nouveaux modes de

² Les deux autres provinces où le taux de pauvreté était plus important étaient Maluku (33%) et la Papouasie (39%). Comme Aceh, ces deux provinces sont victimes de conflits internes.

³ Le nombre de villages sera précisé après des études détaillées sur le terrain. Toutefois, pour l'instant, le programme prévoit la mise en place d'une structure de gestion capable de couvrir 250 villages dans cinq districts. Le FIDA a proposé que le programme s'étende sur six ans. En fonction des ressources disponibles, la situation pourra être évaluée au bout de 18 mois afin de déterminer s'il est possible d'étendre le programme à d'autres villages.

subsistance, alors que dans d'autres communautés où l'emploi est déterminé à la naissance – il est hérité des parents – les habitants ne seraient pas disposés à en changer. Par conséquent, le programme devra tenir compte des modes de subsistance et des préférences de chacun, et chercher à ne pas créer de division ou à ne pas cibler certaines catégories seulement (par exemple, les paysans ou les pêcheurs).

13. Si dans certaines régions l'agriculture et la pêche permettaient aux communautés de dégager un revenu suffisant pour commercer et acheter des denrées alimentaires et non alimentaires dans d'autres régions les communautés n'étaient pas autosuffisantes sur le plan alimentaire et ne pouvaient, même par le commerce, répondre à leurs besoins. Elles cherchaient donc à compléter leurs revenus par des activités non agricoles. Le tsunami a totalement bouleversé les modes de subsistance de la majorité d'entre elles, qui ne peuvent reprendre leurs anciennes activités sans une aide financière initiale. Les communautés qui étaient autosuffisante sur le plan de l'alimentation sont prêtes à accepter des crédits pour reprendre leurs activités à des conditions appropriées. Pour les communautés les plus vulnérables et les plus pauvres en revanche, seuls des dons leur permettront de redémarrer.

14. Si un petit nombre de communautés parmi les plus riches étaient familiarisées avec les banques et le crédit, la majorité sont pauvres (un tiers de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté avant le tsunami), n'a pas accès au crédit et n'a pas encore suffisamment confiance dans les banques. Elles font remarquer que le système bancaire présente un certain nombre d'insuffisances, telles que la difficulté d'accès pour ceux qui prennent contact avec une banque pour la première fois, les garanties nécessaires (impossibles à apporter étant donné que la très grande majorité de la population n'a pas de certificat de propriété de leur logement ou de leur terre), et le fait que le type de prêt proposé n'est pas adapté à la production agricole ni à la pêche. Toutefois, tous souhaitent recevoir une aide pour l'accès au crédit, ce qui leur permettrait de planifier leur production et de vendre à qui ils souhaitent sans la contrainte imposée par un manque de liquidités. La majorité des membres des communautés sont confrontés à un monopole de la demande et n'a fréquemment d'autre choix que de vendre à un prix considérablement inférieur aux prix du marché⁴.

15. La vulgarisation agricole (qui concerne tous les sous-secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche) n'est pas assurée. Parfois, elle ne l'est que par le chef de village, ce qui n'est pas jugé suffisant pour répondre aux besoins.

16. Les priorités identifiées par les communautés sont une infrastructure en bon état – petits systèmes d'irrigation, chemins agricoles et routes d'accès – ainsi que l'existence d'un centre de santé communautaire et d'une source d'eau propre dans le village. Le système éducatif fonctionnait de manière satisfaisante avant le tsunami et doit être rétabli. Il faut reconstruire des écoles et former de nouveaux enseignants pour remplacer ceux qui sont décédés.

B. Portée du programme

17. **But.** D'une manière générale, le programme doit permettre d'accroître le revenu et d'améliorer progressivement les conditions de vie des communautés rurales pauvres les plus touchées par le tsunami.

18. **Objectif.** L'objectif à court/moyen terme du programme est d'aider les communautés cibles à réaliser leurs trois aspirations de base: i) retourner dans leurs villages et les reconstruire; ii) reconstruire leurs maisons; et iii) reprendre leurs anciennes activités ou en entreprendre de nouvelles. L'objectif à long terme est de leur permettre de gérer durablement non seulement le

⁴ Par exemple, l'huile de patchouli utilisée en parfumerie et très recherchée, coûte 1 million de roupie indonésienne le litre. Les communautés la vendent 200 000 roupies car elles ne sont pas en mesure de la vendre elles-mêmes sur le marché. Le transport est difficile et elles acceptent donc le prix considérablement plus bas proposé par les négociants qui viennent des principales villes de la province.

processus de remise en état et de reconstruction mais également leur propre système de subsistance et leur développement.

19. **Portée.** En partenariat avec d'autres programmes financés par des donateurs, ce programme de six ans est conçu pour contribuer à la reconstruction d'environ 250 villages ruraux dans les cinq districts les plus gravement touchés de la province d'Aceh. Les mécanismes d'exécution prévoient un partenariat entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales locales et internationales et les communautés compte tenu du fait que ces dernières souhaitent participer à la planification de leur avenir en gérant les fonds destinés à la reconstruction. Comme dans le cas du PIDRA, le programme est conçu de façon à laisser l'initiative aux communautés en ce qui concerne le processus de redressement ainsi que l'affectation et la gestion des ressources. En conséquence, il accorde une attention particulière au processus adopté ainsi qu'aux institutions chargées de l'exécution afin de garantir un système totalement transparent qui permette à tous les membres de la communauté d'avoir un accès équitable aux ressources.

20. **Produits.** Bien que les produits ne seront identifiés avec précision qu'une fois que les communautés auront formulé les plans de redressement, il ressort des premières évaluations et consultations sur le terrain que le programme:

- créera 1 250 groupes d'auto-assistance, composés de membres de 25 000 ménages des communautés les plus durement touchées
- créera 250 associations de développement durable de village et désignera 250 organisateurs communautaires
- créera 70 institutions représentatives au niveau du *mukim*⁵
- assurera la présence de 320 agents de terrain gouvernementaux et non gouvernementaux et de 250 vétérinaires de village aux pieds nus
- apportera près de 500 000 USD sous forme de dons en contrepartie du fonds commun créé par les groupes d'auto-assistance
- apportera environ 3,7 millions de USD sous forme de dons canalisés par l'intermédiaire des fédérations des groupes d'auto-assistance afin de contribuer à la création ou à la remise en état de microentreprises de façon à rétablir les moyens de subsistance
- consacra environ 1 million de USD au développement de la culture et de l'élevage dans le cadre de programmes de vulgarisation et de recherche agricole dirigés par les paysans
- consacra plus de 500 000 USD pour rémunérer les communautés chargées d'enlever les débris sur plus de 1 000 hectares de terrain
- allouera 1,2 million de USD à la construction par les communautés de systèmes de drainage sur plus de 1 500 hectares
- consacra plus d'un million de USD à la construction de plus de 2 000 avaloirs et seuils transversaux
- consacra 50 000 USD à une centaine de pépinières et de semis

⁵ Le *mukim* est une institution traditionnelle composée des représentants de plusieurs villages.

- assurera la réparation ou le remplacement de 310 kilomètres de routes d'accès aux villages, de 300 puits, de 22 kilomètres de canalisations d'adduction d'eau, de 500 citernes pour l'eau de pluie, de 180 écoles de village et de 180 dispensaires de village
- permettra le drainage de 2 500 hectares de terrain agricole
- assurera la mise en place de systèmes d'irrigation sur 2 500 hectares
- permettra la remise en état de 35 points de déchargement du poisson
- construira 25 marchés
- fournira au personnel du bureau national du programme, du bureau provincial de coordination, des cinq bureaux de gestion des districts et de 70 unités de coordination au niveau des *mukim*, des installations, du matériel, des moyens de transport et un appui opérationnel pour la gestion, la coordination, le contrôle, la supervision et l'audit des activités sur le terrain ainsi que l'établissement de rapports sur ses activités, pour une valeur totale d'environ 6,4 millions de USD

C. Composantes du programme et mécanismes d'exécution

21. Afin de pouvoir réaliser les objectifs et produits susmentionnés, le programme prévoit trois composantes interdépendantes: i) la mise en place de moyens de subsistance durables; ii) le développement des infrastructures communautaires; et iii) le renforcement des institutions et la gestion du programme.

22. La **première composante** concerne la restauration et le renforcement des institutions communautaires existantes ainsi que la création d'associations et de groupes d'auto-assistance communautaire fondés sur l'affinité et l'homogénéité des membres⁶ qui bénéficieront d'activités de formation. Elle a notamment pour objectif la création de capacités en matière de gestion des ressources, la définition d'une vision et la formulation d'un plan. Les institutions concernées seront les instruments qui permettront à la communauté d'interagir avec les organisations du secteur public et du secteur privé chargé de la planification et de la mobilisation des ressources pour la reconstruction de leurs villages. Elles offriront également à tous les segments de la population une base institutionnelle sur laquelle fonder tous les systèmes de subsistance, quelle que soit leur catégorie, et promouvoir une culture d'organisation sociale sans exclusive. C'est par leur intermédiaire que les membres recevront les dons et suivront une formation en vue de reprendre leurs activités productives, mobiliseront l'épargne pour des prêts internes et, après avoir reçu une formation appropriée, recevront une aide pour emprunter auprès de banques et d'institutions financières non bancaires et enfin organiserons des actions collectives à l'appui de leur développement économique et de celui de leur village. Cette première composante contribuera à la remise en état des zones endommagées et à l'adoption de méthodes durables de gestion de l'environnement. Chaque initiative sera complétée par un programme exhaustif de développement des capacités, comportant notamment une formation à de nouvelles activités génératrices de revenu et au développement de microentreprises, ainsi qu'une assistance pour

⁶ L'affinité repose principalement sur des **rapports** de confiance, des relations qui ne sont pas fondées sur l'exploitation de l'autre, sur certaines **caractéristiques sociales** (comme une certaine homogénéité entre les membres, le volontarisme, l'autonomie et la volonté de s'entraider dans le besoin), sur certaines **caractéristiques structurelles** telles qu'une origine commune (lien de sang ou même village ancestrale), ou encore sur le même mode de subsistance (l'ensemble des journaliers, des paysans sans terre ou marginaux, même s'ils n'ont pas le même statut social ou la même religion ou s'ils font partie de communautés différentes), sur les **liens entre hommes ou entre femmes** (toutes les femmes, ou tous les hommes, même si dans un petit nombre de cas des groupes peuvent se constituer). Dans un petit nombre de cas, elle peut reposer sur **la réalisation par chaque membre d'activités similaires**.

l'établissement de liens avec les marchés comme avec les organisations du secteur public et du secteur privé.

23. La **deuxième composante** prévoit que les fonds destinés à la remise en état des infrastructures communautaires seront gérés par les associations villageoises de développement, principalement composées de représentants des groupes d'auto-assistance mais également de représentants d'autres institutions communautaires. Ce système garantira qu'il sera tenu compte des préoccupations de tous les groupes de la société et qu'un processus démocratique de prise de décision permettra de répondre en priorité aux besoins urgents des groupes les plus vulnérables. Les associations villageoises de développement veilleront à ce que les travaux de construction assurent un revenu et des emplois aux villageois ainsi qu'à la transparence des systèmes de gestion financière sous la supervision d'institutions communautaires au niveau des *mukim*.

24. La **troisième composante** concerne les installations et la formation, et couvre les frais de fonctionnement du bureau national du programme, du bureau provincial de coordination, des cinq bureaux de gestion de districts dont le personnel, installé au Ministère de l'agriculture à Jakarta et dans les antennes du ministère au niveau local ce qui permet une intégration au niveau de l'organisation comme de la structure avec le PIDRA, provient de l'administration nationale ainsi que d'organisations non gouvernementales internationales et de la province d'Aceh. Le bureau national du PIDRA recrutera cinq autres personnes chargées d'appuyer la gestion de ce nouveau programme aux niveaux de la province et des districts. Deux représentants d'une organisation non gouvernementale provinciale recrutés pour cogérer le programme travailleront également au sein du bureau national afin de faciliter la coordination au niveau national. Des bureaux communs seront créés aux niveaux de la province et des districts et des organisations non gouvernementales et de districts seront chargées des opérations sur le terrain en association avec le Département de l'agriculture et avec l'appui, aux fins de coordination, de l'agence locale de planification du développement et des équipes spécialement créées pour participer au redressement de la région après le tsunami.

25. Le programme présente entre autre la particularité de faire participer au débat les organisations communautaires et traditionnelles au niveau des *mukim*, à la préparation des plans et des budgets ainsi qu'à l'établissement des rapports sur les progrès réalisés; elles assureront en outre la supervision et le contrôle des activités de reconstruction. Les organisations non gouvernementales de districts recruteront du personnel de supervision au niveau du *mukim* et 250 facilitateurs seront placés dans chacun des villages afin de travailler directement avec les communautés. Un agent de vulgarisation de l'antenne locale du département de l'agriculture sera détaché auprès de chaque *mukim* afin de coopérer avec les facilitateurs et leurs superviseurs et constitués en équipe, ils couvriront de trois à cinq villages.

26. Au cours des deux premières années, le programme cherchera principalement à aider les communautés à planifier et à organiser le retour dans les villages, à reconstruire ces villages et à lancer des activités productives génératrices de revenu. Il accordera une attention particulière aux membres les plus faibles et les plus vulnérables des communautés – ménages les plus pauvres, femmes et femmes chefs de ménage – assurera leur participation au processus de prise de décision et veillera à ce qu'ils reçoivent une part équitable des fruits de la reconstruction. Après les deux premières années, le programme continuera d'investir dans le rétablissement des activités productives par le biais d'une assistance financière d'investissement dans les infrastructures sociales et productives et d'activités de formation afin d'en assurer la pérennité. Il accordera toutefois également une plus grande importance aux activités destinées à donner aux communautés les moyens de gérer leurs ressources naturelles, de poursuivre leur développement social et économique et de mettre en œuvre des processus de décision globaux et transparents. Cette évolution des priorités aux différentes phases doit permettre d'éviter l'apparition de ruptures entre les activités de secours d'urgence, de remise en état et de reconstruction. S'inscrivant dans un cadre conceptuel unique, le programme jette les bases d'un développement durable dès le départ en créant les institutions qui, après la phase de remise en

état, contribueront ultérieurement à l'instauration d'un cycle de développement vertueux. Cette stratégie permettra ainsi aux survivants de mener une vie digne sans connaître la pauvreté.

D. Durée, coûts et financement du programme

27. Le programme s'étalera sur six ans, de 2005 à 2011 pour un coût estimé à 36,47 millions de USD. Comme on peut le voir au tableau 2, la principale composante concerne les moyens de subsistance durables qui représentent 42% du coût de base, dont 16% pour l'acquisition de compétences en rapport avec les activités rémunératrices et le développement des entreprises et 15% pour la gestion intégrée des ressources naturelles. La deuxième composante, par ordre d'importance, est le développement de l'infrastructure communautaire, qui représente 39% du total, dont 30% pour l'infrastructure productive et l'infrastructure sociale. L'appui institutionnel et la gestion du programme représentent 19% du coût total de base.

28. Le montant de 30 millions de USD couvrira 82% des coûts du programme. Un don au titre des fonds supplémentaires italiens couvrira 4% du coût, alors que le gouvernement central, le Gouvernement provincial de Nanggroe Aceh Darussalam et les gouvernements des cinq districts en couvriront 2%. La contribution des bénéficiaires s'élève à 4,4 millions de USD, soit 12% du coût total du programme compte tenu d'une contribution minimum attendue de la population représentant environ 30% des investissements dans l'infrastructure.

E. Suivi et évaluation et supervision

29. Le programme créera un système de suivi et évaluation intégré à celui du PIDRA et adoptera les mêmes indicateurs d'impact et de résultat que ce dernier. Au cours des deux premières années, ces indicateurs devraient être intégrés à ceux permettant de déterminer les progrès réalisés en ce qui concerne le retour des villageois et la reconstruction des villages ainsi que la remise en état des moyens de subsistance. La supervision sera assurée par le financeur ou par une organisation choisie par lui. À titre supplémentaire, le FIDA est disposé à fournir une assistance au cours de la mise en œuvre.

F. Passation des marchés, décaissement, comptes et audit

30. Les procédures de passation des marchés seront celles convenues par le financeur et le gouvernement. Un cabinet d'audit indépendant pourra être recruté pour appuyer les activités du gouvernement en matière de marché et s'assurer du respect des procédures à tous les niveaux. Une autre possibilité serait que le financeur souhaite adopter des procédures convenues par la communauté internationale des donateurs et par le gouvernement pour ce qui concerne le fonds d'affectation spécial multidonateur créé pour financer les activités post-tsunami.

31. Le financement sera décaissé sur une période de six ans. Le taux de décaissement sera fonction du développement des capacités des bénéficiaires et de la façon dont ils saisiront les opportunités offertes.

32. Le Ministère des finances ouvrira un compte spécial, d'un montant autorisé de 2,0 millions de USD, pour le financement de la part des dépenses éligibles assumées par le financeur. Les décaissements sur le compte spécial seront effectués au vu de demandes de retrait établies par le bureau national du programme et présentées par l'intermédiaire du Ministère des finances. Le plafond du financement rétroactif devrait être fixé à 30% au maximum des coûts totaux du programme.

33. Afin de répondre à l'urgence de la situation, les activités de mise en route pourront être financées par un don de 1,5 million de USD provenant des fonds supplémentaires italiens par

l'intermédiaire du FIDA⁷. Cette somme serait allouée à une organisation non gouvernementale internationale actuellement présente dans la province d'Aceh et affectée au recrutement et à la formation de facilitateurs, parmi le personnel d'organisations non gouvernementales locales et des communautés, chargés d'engager immédiatement les travaux avec ces dernières. Il permettra également de financer les premières activités du personnel du PIDRA affecté au programme ainsi que le recrutement d'une équipe de gestion dans la province d'Aceh. Dès que des dons supplémentaires auront été obtenus du financeur, l'organisation et les mécanismes de gestion seront alignés sur ceux du PIDRA.

⁷ À confirmer.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Moyens de subsistance durables					
• Moyens d'action communautaires	3 251	361	3 612	10	11
• Gestion intégrée des ressources naturelles	4 465	496	4 961	10	15
• Acquisition de compétences pour les activités rémunératrices et le développement des entreprises; établissement de liens avec le secteur privé et le marché	4 793	532	5 325	10	16
Sous-total	12 509	1 389	13 898	10	42
Développement de l'infrastructure communautaire					
• Logements	2 850	150	3 000	5	9
• Infrastructure productive	3 330	370	3 700	10	11
• Infrastructure sociale	5 520	613	6 133	10	19
Sous-total	11 700	1 133	12 833	9	39
Appui institutionnel et gestion du programme					
• Renforcement des capacités du gouvernement et du secteur privé	1 814	320	2 134	15	6
• Développement des services de vulgarisation pour le développement des moyens de subsistance	1 365	585	1 950	30	6
• Coordination et gestion du programme	1 763	587	2 350	25	7
Sous-total	4 942	1 492	6 434	19	19
Total des coûts de base	29 151	4 014	33 165	12	100
Provision pour aléas d'exécution	1 842	251	2 093	12	6
Provision pour aléas financiers	1 206	10	1 216	1	4
Total des coûts du programme	32 199	4 275	36 474	12	110

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT
(en milliers de USD)

Composante	Don du financeur		Don au titre des fonds supplémentaires italiens		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises		Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
Moyens de subsistance durables														
• Moyens d'action communautaire	2 112	58	1 500	42	-				3 612	11	361	3 251		
• Gestion intégrée des ressources naturelles	4 223	85			-		738	15	4 961	15	496	4 465		
• Acquisition de compétences pour les activités rémunératrices et le développement des entreprises	4 841	91			-		484	9	5 325	16	532	4 793		
Sous-total	11 176	89	1 500	11			1 222	9	13 898	42	1 389	12 509		
Développement de l'infrastructure communautaire														
• Logements	2 000	67					1 000	33	3 000	9	150	2 850		
• Infrastructure productive	3 000	81			-		700	19	3 700	11	370	3 330		
• Infrastructure sociale	5 023	82			-		1 110	18	6 133	19	613	5 520		
Sous-total	10 023	78					2 810	22	12 833	39	1 133	11 700		
Appui institutionnel et gestion du programme														
• Renforcement des capacités du gouvernement et du secteur privé	2 134	100							2 134	6	320	1 814		
• Développement des services de vulgarisation pour le développement des moyens de subsistance	1 750	90			200	10			1 950	6	585	1 365		
• Coordination et gestion du programme	1 997	85			353	15			2 350	7	587	1 482	281	
Sous-total	5 881	91			553	9			6 434	19	1 492	4 661	281	
Total des coûts de base	27 080	81	1 500	5	553	2	4 032	12	33 165	100	4 014	28 870	281	
Provision pour aléas d'exécution	1 816				36		241		2 093	6	251	1 842	-	
Provision pour aléas financiers	1 104				22		90		1 216	4	10	1 206	-	
Total des coûts du programme	30 000	82	1 500	4	611	2	4 363	12	36 474	110	4 275	31 918	281	

